



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3
FRANÇAIS & FLE/FLA (P5-S3)
(FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE /
FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT
ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplômation avec l'ULiège a pour objectif de développer chez les futur-e-s enseignant-e-s les compétences indispensables pour enseigner d'une part, le français aux élèves de la 5^e primaire à la 3^e secondaire du Tronc Commun et, d'autre part, le français langue étrangère à des publics allophones diversifiés.

DESCRIPTION DU MÉTIER

Enseigner, c'est concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Le quotidien des enseignant-e-s repose sur le travail en équipes, sur les relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, sur leur engagement comme acteurs-trices de changement culturel et social au sein de la société.

Enseigner le français à un public adolescent et/ou allophone, c'est développer auprès des bénéficiaires les aptitudes communicationnelles inhérentes à la vie en société.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement de la formation articulent théorie et pratique. Elles abordent les contenus liés non seulement aux disciplines et à leur didactique, mais aussi à la gestion des apprentissages et des groupes-classes.

Les cours de français, à travers l'étude de textes de genres diversifiés autour de multiples thématiques, envisagent à la fois les fondamentaux de la littérature générale et les œuvres emblématiques et incontournables de la littérature jeunesse contemporaine. Un cours spécifique est par ailleurs dédié à l'étude des outils de la langue en contexte de communication.

Le cours de Français Langue Étrangère et Français Langue d'Apprentissage vise à favoriser l'inclusion, dans la société d'accueil et/ou dans le milieu scolaire, des publics allophones (FLE) ou en difficultés avec la langue d'apprentissage (FLA). Le FLE forme également à l'enseignement du français à l'étranger. En FLE comme en FLA, il s'agit de dégager les principes méthodologiques de l'enseignement du français à partir des axes de communication « parler, écouter, lire, écrire et interagir » en fonction des caractéristiques des publics rencontrés et des cultures en présence.

Dès le BAC 1, les futur-e-s enseignant-e-s participent toutes les semaines à des ateliers de formation professionnelle qui les amènent à développer les compétences pédagogiques et méthodologiques nécessaires pour réaliser leurs stages et les préparer au métier. En ce qui concerne les stages, ils permettent aux futur-e-s enseignant-e-s de prendre en charge de manière progressive les activités d'enseignement-apprentissage et les différentes tâches collégiales du métier (conseils de classe, réunion de parents, formations continues...).

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchi et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur-e-s enseignant-e-s de développer des compétences de chercheur-euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant-e-s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant-e-s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant-e-s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant-e-s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur-e-s élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
MPCP	Mise en pratique de concepts pédagogiques			PLFL3101	Q1+Q2
	4	Pédagogie générale	24	PLFL3101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	24	PLFL3101-b	
FrAFP [prérequis Stage-2]	Français et AFP			PLFL3102	Q1+Q2
	20	Français : outils de la langue	96	PLFL3102-a	
		Français : littérature générale	72	PLFL3102-b	
		Français : littérature de jeunesse	60	PLFL3102-c	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3102-d	
FLEFLAAPF [prérequis Stage-2]	FLE/FLA et AFP			PLFL3103	Q1+Q2
	10	Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	108	PLFL3103-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3103-b	
ML-1	5	Maitrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	60	PLFL3104	Q1+Q2
Equi (ULiège)	Équité (<i>unité d'enseignement portée par l'Université de Liège</i>)			PLFL3105	Q1
	5	Philosophie de l'éducation	30	PLFL3105-a	
		Sociologie de l'éducation		PLFL3105-b	
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PLFL3105-c	
Iden	Identité enseignante			PLFL3106	Q1
	3	L'enseignant, acteur culturel	12	PLFL3106-a	
		L'enseignant, acteur social	12	PLFL3106-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	12	PLFL3106-c	
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLFL3107	Q1
SProf	Sensibilisation professionnelle			PLFL3108	Q1
	2	Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)	12	PLFL3108-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3108-b	
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLFL3109	Q2
AIP-1	Activités d'intégration professionnelle 1			PLFL3110	Q2
	7	Stage d'observation participante (1 semaine)	24	PLFL3110-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3110-b	
		Didactique du Français	24	PLFL3110-c	
		Technopédagogie	12	PLFL3110-d	
		Techniques de communication orale	12	PLFL3110-e	

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri	
AIP-2	Activités d'intégration professionnelle 2			PLFL3201	Q1+Q2	
	10	Ateliers de formation professionnelle		84		PLFL3201-a
		Didactique du Français		12		PLFL3201-b
		Didactique du FLE et du FLA		12		PLFL3201-c
		Technopédagogie (Q2)		12		PLFL3201-d
Stage-2 [prérequis Stage-3a & Stage-3b]	Stages dans le 1^{er} degré du tronc commun et dans la section de transition			PLFL3202	Q1+Q2	
	8	Stage dans le 1 ^{er} degré commun (2 semaines - Q1)		48		PLFL3202-a
		Stage dans le 1 ^{er} degré commun + 3 ^e année de la section de transition (2 semaines - Q2)		48		PLFL3202-b
ML-2	2	Maitrise de la langue orale et écrite dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	24	PLFL3203	Q1+Q2	
Fr-2	Français et didactique de la discipline			PLFL3204	Q1+Q2	
	14	Français : outils de la langue		64		PLFL3204-a
		Français : littérature générale		52		PLFL3204-b
Français : littérature de jeunesse		52	PLFL3204-c			
FLEFLA-2	5	Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	60	PLFL3205	Q1+Q2	
SysEdu (ULiège)	Système éducatif (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLFL3206	Q1	
	5	Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles		10		PLFL3206-a
		Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation		10		PLFL3206-b
		Formation à la neutralité		10		PLFL3206-c
Methodo-2	2	Méthodologie de l'enseignement	24	PLFL3207	Q1	
EApp	2	Évaluation des apprentissages	24	PLFL3208	Q1	
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	24	PLFL3209	Q1	
EEM	Enjeux éthiques du métier			PLFL3210	Q2	
	5	Éducation critique des élèves aux médias		12		PLFL3210-a
		Déontologie		12		PLFL3210-b
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques		24		PLFL3210-c
		Stage socioéducatif		12		PLFL3210-d
CognApp (ULiège)	Cognition en contexte d'apprentissage (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLFL3211	Q2	
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles				18
DidaDis (ULiège)	Didactique disciplinaire (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PLFL3212	Q2	
	2	Didactique appliquée du Français				12

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques	
Alias : MPCP	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLFL3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Pédagogie générale
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Partie 1

- **Expliquer** en quoi le début et la fin du cours jouent un rôle déterminant dans la réussite pédagogique, la gestion de la classe et l'engagement des élèves.
- **Identifier** des techniques d'accueil efficaces pour créer un climat propice à l'apprentissage dès le début de chaque leçon.
- **Identifier** des techniques de clôture efficaces pour renforcer la rétention des acquis et garantir une transition fluide vers la prochaine leçon.
- **Expliquer** ce qu'est une routine de classe efficace et son rôle dans l'amélioration de la gestion du temps et des comportements des élèves.
- **Concevoir** des routines structurées pour le début de chaque leçon afin de faciliter la transition vers l'apprentissage et maximiser le temps d'instruction.
- **Définir** les étapes du schéma didactique d'une séquence de leçons en français, et identifier les objectifs pédagogiques de chacune de ces étapes.
- **Identifier**, dans une séquence de leçons, les étapes du schéma didactique et analyser leur enchaînement logique.
- **Expliquer** la signification de l'expression pédagogique "donner du sens au savoir/à l'apprentissage" et démontrer comment cela renforce la motivation et la compréhension des élèves.
- **Distinguer** l'approche inductive de l'approche déductive, en expliquant les avantages et inconvénients de chacune et leurs implications dans le cadre d'un cours de français.
- **Démontrer** l'application de ces deux approches à travers des exemples concrets d'enseignement.
- **Distinguer** l'évaluation formative de l'évaluation sommative, en expliquant leur rôle et leur moment d'application dans le processus d'apprentissage.
- **Élaborer** des stratégies pour intégrer l'évaluation formative au fil de l'apprentissage afin de réguler les difficultés des élèves.
- **Distinguer** un exercice contextualisé d'un exercice décontextualisé, et expliquer leur pertinence dans une séquence de leçons.
- **Élaborer** des stratégies pour assurer des transitions fluides entre les différentes activités ou moments du cours, afin de maintenir l'attention et l'engagement des élèves tout au long de la leçon.
- **Concevoir** des stratégies pour maintenir une atmosphère motivante et respectueuse tout au long de la leçon, en favorisant l'autonomie et la participation des élèves.

Partie 2

- **Définir clairement** le concept de "gestes professionnels" en enseignement.
- **Différencier** les gestes professionnels relatifs à la gestion de classe de ceux liés à la gestion des apprentissages.
- **Citer et expliquer** les gestes professionnels qui permettent de gérer efficacement la classe.
- **Citer et expliquer** les gestes professionnels qui facilitent la gestion des apprentissages.
- **Citer et expliquer** deux conditions d'efficacité pour optimiser la participation des élèves.
- **Expliquer** l'effet-maître et son influence sur les dynamiques d'apprentissage.
- **Nommer** les deux grandes catégories de gestes professionnels qui favorisent des relations positives avec les élèves.
- **Expliquer** l'objectivation spécifique de la compréhension et **citer ses avantages**.

- **Détailler** les caractéristiques d'un feedback efficace.
- **Expliquer** l'étayage pédagogique et **comment il soutient** les apprentissages tout au long du processus éducatif.
- **Expliquer et illustrer** le concept d'illusion pédagogique avec des **exemples concrets** de situations où elle peut se manifester.
- **Analyser** des situations concrètes de classe pour **repérer** les gestes professionnels observés et **proposer des améliorations**.

Partie 3

- **Identifier** des pistes d'intervention efficaces et réalistes pour **susciter la motivation** à apprendre.
- **Définir** ce qu'est la motivation scolaire et en **distinguer** les différentes formes (intrinsèque et extrinsèque).
- **Schématiser et expliquer** la dynamique motivationnelle selon le modèle de Viau, en **détaillant** ses composantes.
- **Citer et appliquer** les techniques d'enseignement pour rendre un exposé motivant.
- **Citer** les conditions essentielles pour qu'une activité d'apprentissage stimule la motivation des élèves.
- **Expliquer** l'expérience de Rosenthal et Jacobson (1968) et la **relier** au modèle de Viau.
- **Citer** des recommandations spécifiques pour encourager la motivation des élèves en difficulté.
- **Expliquer** ce qu'est le sentiment de contrôlabilité et son impact sur la motivation.
- **Expliquer** l'expérience de Seligman et la **mettre en lien** avec le modèle de Viau.
- **Définir** le concept de résignation apprise (ou impuissance acquise) et **illustrer** ses effets.
- **Identifier** le type de causes invoquées par un élève pour expliquer ses réussites ou échecs.
- **Choisir** trois idées-clés du modèle de Viau qui vous ont marqué et **les expliquer**.
- **Distinguer** les buts d'apprentissage des buts de performance et **analyser** leur influence sur la motivation.
- **Identifier** les stratégies à mettre en place pour **favoriser un climat** d'apprentissage positif en classe.
- **Expliquer** le concept de « perception de la valeur de la tâche » et son importance pour les apprenants.
- **Citer** les facteurs qui influencent la motivation d'un élève et **préciser** ceux sur lesquels l'enseignant peut agir.
- **Expliquer** en quoi la motivation est un phénomène circulaire et auto-renforçant.
- **Citer** les pratiques évaluatives qui peuvent nuire à la motivation des élèves.
- **Définir** l'effet Pygmalion et **expliquer** son impact en milieu scolaire.
- **Définir** le sentiment d'efficacité personnelle (SEP) et **identifier** des stratégies pour renforcer celui des enseignants.
- **Définir** ce qu'est une stratégie d'apprentissage et en **donner un exemple concret**.
- **Définir** ce qu'est une stratégie d'autorégulation et en **fournir un exemple applicable**.

Partie 4

- **Identifier** les niveaux d'intention pédagogique (finalités > compétences > objectifs d'apprentissage) et leurs niveaux taxonomiques.
- **Citer** les référentiels d'enseignement en vigueur en FWB.
- **Planifier** une séquence d'enseignement sur le court, moyen et long terme.
- **Détailler** l'explication méthodologique d'une leçon.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- Processus d'apprentissage

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MPCP	30 %	...	70 %	Report	...	70 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Dans le cadre d'une évaluation continue, le TA comportera trois productions articulées autour des concepts de pédagogie générale. Ces productions incluront :

1. La formulation d'objectifs d'apprentissage précis sur des contenus liés à l'enseignement du français.
2. L'élaboration d'une série d'exercices, comprenant la rédaction de consignes claires et l'identification des niveaux taxonomiques correspondants.
3. La rédaction d'une préparation de leçon suivant un schéma didactique clair et cohérent (l'explication méthodologique doit, ici, être correctement détaillée).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques	
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de **pédagogie générale** s'adresse à des étudiants débutant leur formation d'enseignants et qui ont souvent une représentation des concepts et modèles pédagogiques issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours a pour objectifs de déconstruire certaines de ces représentations et de fournir une solide base théorique aux futurs enseignants en explorant avec eux les aspects essentiels de la planification de l'enseignement, de la gestion des apprentissages et de la gestion de la classe, à travers les thématiques suivantes :

- **Les moments-clés d'un cours** : Quels sont-ils et quelles en sont les caractéristiques essentielles ?
- **Les gestes professionnels efficaces** : Quels sont les gestes de gestion des apprentissages et de gestion de classe qui caractérisent un enseignement efficace ?
- **La motivation scolaire** : Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève et intégrer ses composantes dans la pratique enseignante ?
- **La planification des séquences de leçons** : Comment organiser et préparer une séquence de leçons ? Pourquoi est-il indispensable d'anticiper chaque intervention pédagogique ?
- **Les objectifs pédagogiques** : Comment définir des objectifs d'apprentissage ? À quels niveaux cognitifs se réfèrent-ils ? Quelles sont les intentions pédagogiques qui guident la préparation d'un cours, et où se trouvent-elles dans les référentiels et programmes officiels ?
- **Développer une compétence en français** : Quelles démarches didactiques et attitudes pédagogiques permettent de développer et renforcer les compétences en français ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue de cette AA, les étudiants devront démontrer leur maîtrise approfondie des contenus, concepts et notions abordés tout au long du cours. Cela inclut la capacité à identifier et nommer avec rigueur chaque concept, à fournir des explications précises et structurées, et à les illustrer par des exemples concrets tirés de pratiques enseignantes. En outre, les étudiants devront être en mesure de mettre en lumière les liens d'interdépendance entre ces différents concepts, en expliquant comment ils interagissent et se renforcent mutuellement dans le cadre d'une démarche pédagogique cohérente et efficace. Cette maîtrise se traduira par une capacité à transférer ces connaissances théoriques dans des situations pédagogiques réelles, tout en prenant en compte les enjeux liés à la gestion de classe, la gestion des apprentissages et la motivation des élèves.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : Pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Carette, V., & Rey, B. (2011). *Savoir enseigner dans le secondaire*. Bruxelles : De Boeck.

De Vecchi, G. (2014). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette Éducation.

Gauthier, C., & Bissonnette, S. (2024). *Enseignement explicite et données probantes : 40 stratégies pédagogiques efficaces pour gérer la classe et l'école*. Chenelière Éducation.

Houssaye, J. (2013). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF.

Marsollier, C. (2004). *Créer une véritable relation pédagogique*. Paris : Hachette Éducation.

Morissette, R., & Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Chenelière Éducation.

Muller, F. (2019). *Le manuel de survie à l'usage de l'enseignant, même débutant* (6e éd.). Les Éditions de l'Étudiant.

Muller, F., & de Peretti, A. (2017). *Mille et une propositions pédagogiques pour animer son cours et innover en classe* (3e éd.). Paris : ESF.

Saint-Onge, M. (2014). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* Chronique sociale.

Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques	
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle permettront de mettre en pratique les concepts et modèles théoriques développés au cours de pédagogie générale et ce, dans la perspective d'une pratique professionnelle, en stage notamment.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'apprentissage (AA), l'étudiant sera en mesure de :

- Inscrire ses démarches ou dispositifs d'enseignement dans le cadre du schéma didactique enseigné.
- Illustrer les concepts pédagogiques à travers des pratiques observées lors de son stage.
- Formuler des objectifs d'apprentissage précis en lien avec des contenus spécifiques.
- Rédiger des explications méthodologiques de qualité dans ses préparations de leçons.
- Concevoir une batterie d'exercices, rédiger leurs consignes et en préciser les niveaux taxonomiques.
- Mener des corrections d'exercices et en exploiter les résultats pour améliorer l'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : ... | |

Sources bibliographiques principales

- Programme du premier degré commun du secondaire ordinaire pour la discipline « Français »
- Référentiel de compétences du réseau WBE pour la discipline « Français »
- Manuels scolaires

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input checked="" type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Crédit(s) : 20 ECTS	Acronyme info : PLFL3102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Oui (UE Stage-2)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 240 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Français : outils de la langue
- [Activité 2](#) : Français : littérature générale
- [Activité 3](#) : Français : littérature de jeunesse
- [Activité 4](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE FrAFP a pour objectif d'initier le parcours de formation du professeur de français. Dans chacune des AA de l'UE, la matière enseignée aura pour but de définir un socle commun solide pour la suite du cursus. Chaque discipline d'enseignement fera l'objet d'une mise en perspective didactique en lien avec les objectifs du Pacte d'Excellence. L'AA AFP donnera aux étudiants l'opportunité de s'essayer à la création de premières séquences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

...

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FrAFP	...	50 %	50 % (50 %)	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de janvier consiste en une épreuve dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée le cas échéant en juin et en septembre.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 96 h		A.A. : Français : outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue, en phase avec les attendus du Pacte d'Excellence et de la RFIE.

Une approche systémique de l'enseignement de langue sera privilégiée et la construction d'une méthode d'analyse fera l'objet d'une démarche collective au fil des séances de cours. La visée discursive et les enjeux d'émancipation sociale liés à l'apprentissage de la langue constitueront le fil conducteur de la réflexion et de la pratique menées en classe. Pour atteindre cet objectif didactique d'analyse réflexive de la langue, une essentielle phase de déconstruction des acquis sera mise en œuvre.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Le cours d'Outils de la langue vise à initier et approfondir des compétences grammaticales en les confrontant à une réflexion linguistique rigoureuse. Pour ce faire, plusieurs outils de linguistique descriptive seront appliqués au code terminologique et à la grammaire normative traditionnelle.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de /d' :

- mettre en perspective critique la pratique de l'enseignement de la grammaire depuis la mise en œuvre du Code de terminologie (1986) ;
- entamer une réflexion sur la langue envisagée comme système ;
- positionner toute démarche d'analyse en contexte discursif ;
- mettre en œuvre une indispensable articulation des pans morphologique, syntaxique et sémantique lors de toute pratique d'analyse grammaticale ;
- construire une méthodologie d'analyse et un discours explicatif des classes et fonctions grammaticales à destination des élèves du secondaire ;
- mener une analyse critique des référentiels et manuels mis à destination des enseignants ;
- initier une démarche didactique en langue.

NB : une révision de la conjugaison se fera en autonomie ; trois tests formatifs seront prévus pour vérifier l'efficacité du travail au long de l'année.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (manuel de référence : Grammaire méthodique du française (Riegel, Pellat, Rioul, PUF, 2021); articles , notes activement prises au cours)

Sources bibliographiques principales

Une bibliographie complète sera transmise au cours.

BERRENDONNER (Alain), « Et si on remettait la grammaire au régime ? », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37, 2002.

CHARTRAND (Suzanne-G.), « Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe », *Repères*, n° 53, 2016.

CHERVEL (André), *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Retz, 2006.

DUMORTIER (Jean-Louis), « Enseigner la grammaire autrement (3^e partie) », *Vivre le français / Le français dans le mille*, n° 258, septembre 2018. VAN RAEMDONCK (Dan), « Le sens grammatical. Élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants », in *Langue française*, 176, 85-100, 2014.

Van Raemdonck D. *et al.* (2004-2023). GRAMM-R scola I et II. Différents rapports sur l'analyse du discours grammatical remis à la FWB, Bruxelles : ULB.

Van Raemdonck D (2024), Discours grammatical. Document d'accompagnement du Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun, Bruxelles, FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Une présence et une prise de notes actives aux séances de cours sont attendues.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h		A.A. : Français : littérature générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours est principalement consacré à la (re)découverte des grands courants de la littérature francophone, ainsi qu'à l'étude de ses adaptations, de ses prolongements et de ses détournements au fil des siècles. Il sera consacré également à l'appréhension des genres littéraires suivants : le conte, le mythe et le fantastique, tels que visés dans le secondaire inférieur. Ceux-ci seront systématiquement rattachés au contexte socio-historique qui les a vu naître.

Le cours visera l'élaboration d'un regard actualisant sur lesdits courants et genres et posera les fondements d'un questionnement sociologique sur les rapports entre littérature et société.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire des arts et plus spécifiquement de la littérature du 16^e siècle à aujourd'hui ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de thématiques dégagées lors des séances de cours ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de l'actualité ;
- mettre en perspective les caractéristiques des genres ciblés en lien avec leur ancrage socio-historique ;
- transférer ses connaissances sur la matière dans le cadre de l'élaboration de leçon.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (Les supports de cours ne peuvent se substituer à une prise de notes active lors des séances)

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Nbre d'heures présentielles : 60 h		A.A. : Français : littérature de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans sa première partie, l'A.A. introduit le champ de la littérature de jeunesse : repères historiques, problème de terminologie, public hétérogène, contenu sous surveillance, responsabilité des auteur·rices, responsabilité éditoriale, etc. Ces différentes caractéristiques visent à donner à l'étudiant·e des bases théoriques pour d'une part lire et comprendre des œuvres publiées en jeunesse et d'autre part sélectionner des ouvrages pertinents et intéressants pour leurs futur·e·s élèves.

Une deuxième partie de l'A.A. propose un parcours chronologique de lectures et d'analyses (en ce compris didactiques). Du 17^e siècle à l'époque contemporaine, des textes seront étudiés selon diverses approches : littéraire (contexte socio-historique), linguistique et narratologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser les caractéristiques générales de la littérature de jeunesse.
- Analyser différentes œuvres publiées en jeunesse, selon diverses approches.
- Développer un discours critique sur les œuvres jeunesse (appartenance au domaine, auteur·rice du champ, etc.).
- Critiquer des propositions pédagogiques afférentes à certaines œuvres de jeunesse.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Beauvais, Clémentine, *Écrire comme une abeille. La littérature de jeunesse, de la lecture à l'écriture*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2023.
- Centi, Valérie, D'Anna, Vincianne, D'Ozo, Bjorn, Delbrassine, Daniel, *Comprendre la littérature de jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, 2022.
- Delbrassine, Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui, écriture, thématique et réception*, SCEREN - CRDP, 2006.
- Soriano, Marc, *Guide de littérature de jeunesse*, Paris, Flammarion, 1975.
- Van der Linden, Sophie, *Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2021.

La bibliographie complète sera distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant·e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Ateliers de formation professionnelle « Français »	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelles prévus au bloc 1 en lien avec les cours de français (outils de la langue et littérature générale) permettent d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français du secondaire doit assumer au quotidien.

Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels pour la discipline d'enseignement français et, dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective de la seconde semaine de stage organisée en B1 qui permettra à chaque étudiant futur enseignant de s'essayer à une pratique enseignante et d'y porter un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme des ateliers de formation professionnelle. L'étudiant futur enseignant en français sera capable de :

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et programmes d'enseignement du français pour le 1^e et le 2^e degré de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Nommer, définir et donner les caractéristiques pédagogiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français.
- Élaborer des activités d'enseignement-apprentissage en français qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Préparer une séquence d'enseignement complète en français, en cohérence avec le programme et selon le schéma didactique propre à la discipline, en vue de son utilisation dans un contexte authentique de stage.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français
- Utiliser les manuels scolaires en français dans la perspective de construire des situations d'enseignement-apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Définir les contours de son identité professionnelle comme enseignant en français dans l'enseignement secondaire.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun, Bruxelles, FWB.
- Des manuels scolaires pour la discipline français publiés aux éditions Plantyn et Van In.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Crédit(s) : 10 ECTS	Acronyme info : PLFL3103	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (UE Stage-2)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 120 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation
- **Activité 2** : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Lister et classer les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.
- Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, principalement dans les domaines de la culture, du lexique et de l'oralité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLAAFP	10 %	40 %	...	10 %	40 %	...	Report	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Pour l'AA FLE/FLA, des évaluations portant sur la matière et des travaux de groupes sont organisés de manière régulière tout au long de l'année. Toute absence à une séance d'évaluation doit être justifiée par certificat médical (et sera reportée). La maîtrise de la langue fait partie intégrante de chaque évaluation.

Pour l'AA AFP, la participation est obligatoire à chaque séance (toute absence est à justifier par certificat médical). Les productions réalisées à chaque séance font l'objet d'une évaluation.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examen, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielle : 108 h		A.A. : Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les modules envisagés dans cette activité d'apprentissage sont les suivants :

- Introduction à la didactique du FLE/FLA
- Culture(s) et interculturel
- Enseignement-apprentissage du lexique en FLE et en FLA
- Analyse et critique de 10 idées reçues sur la langue française
- Le français langue de scolarisation (publics, caractéristiques, pistes d'action)
- Migrations, FLS et alphabétisation
- Enseignement-apprentissage de l'oralité en FLE et en FLA (caractéristiques du français oral, phonétique et prononciation, production et compréhension orales, interactions)
- Lecture et exploitation du roman de Laurent GAUDÉ, *Eldorado*.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Analyser et critiquer des idées reçues sur la langue française afin d'orienter sa future pratique professionnelle en fonction de l'évolution de la langue, notamment.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Identifier les caractéristiques de la langue de scolarisation et orienter son action pédagogique en fonction de celles-ci.
- Lister et classer les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Les linguistes atterrés(e)s (collectif). (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris : Gallimard, Tracts Gallimard, n°49 et GAUDÉ, L. (2006). *Eldorado*.

Sources bibliographiques principales

- ADAMI, H. (2009). *La formation linguistique des migrants*. Paris : CLE International.
- BRIET, G., COLLIGE, V., RASSART, E. (2014). *La prononciation en classe*, Grenoble : PUG FLE.
- CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). *Le vocabulaire en classe de langue*, Paris : CLE Int.
- CHAUVET, A. (2008). *Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre Européen commun*, Paris : CLE International.
- CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). *L'interculturel en classe*, Grenoble : FLE PUG.

DEFAYS, J.-M. (2018). *Enseigner le français langue étrangère et seconde*, Bruxelles : Mardaga.

DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.

Division des Politiques Linguistiques de Strasbourg. (2005). *Cadre européen commun de référence pour les langues (apprendre, enseigner, évaluer)*, Paris : Didier. (+ volume complémentaire 2021 en version numérique)

Les linguistes atterré(e)s (collectif). (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris : Gallimard, Tracts Gallimard, n°49.

ROMAINVILLE, A.-S. (2019). *Les faces cachées de la langue scolaire. Transmission de la culture écrite et inégalités sociales*, Paris : La Dispute.

VERDELHAN-BOURGADE, M. (2020). *Le français de scolarisation (pour une didactique réaliste)*, Paris : PUF.

WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.

ZAKHARTCHOUK, J.-M. (2019). *Comprendre les énoncés et les consignes*, Réseau Canopé.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="radio"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="radio"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels : 12 h		A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les séances d'AFP sont consacrées à la conception d'activités d'enseignement-apprentissage concernant la culture belge et le lexique.

En ce qui concerne le lexique, des activités conçues dans un premier temps en classe seront, dans un deuxième temps, données à un public d'adolescents primo-arrivants en classe DASPA.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage pertinents à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, dans les domaines de la culture belge et du lexique. Ces activités respecteront les principes didactiques envisagés dans l'AA "Français langue étrangère (FLE) et Français langue d'apprentissage (FLA) et didactique des disciplines" et feront l'objet d'une analyse réflexive a posteriori.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documents fournis et/ou conçus par l'étudiant(e)

Sources bibliographiques principales

CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). *L'interculturel en classe*, Grenoble : FLE PUG.

CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). *Le vocabulaire en classe de langue*, Paris : CLE Int.

Mallette Lire et écrire, "Vivre ensemble".

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maitrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3104	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Adélaïde Lambert (adelaide.lambert@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen

Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	...	20 %	80 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue.

La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue.

Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLFL3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur du système éducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE au Q1 du B1 offre un cadre théorique pour observer et analyser les pratiques scolaires sur les plans institutionnel, politique, socioéconomique et culturel. Ce travail permet de découvrir les différents aspects du métier d'enseignant et constitue une amorce de la construction de l'identité professionnelle.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le cadre du cours enseignant acteur du système éducatif (12h), les cours porteront notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, sur la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et des changements induits ainsi que les implications pédagogiques de quelques textes légaux. Ils seront aussi sensibilisés aux rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative. Le cours englobe le cadre légal du métier.

Dans le cadre du cours enseignant acteur culturel (12h), les contenus porteront notamment sur :

1. Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA ;
2. S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel ;
3. S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective

Dans le cadre du cours enseignant acteur social, les contenus porteront notamment sur :

1. Comprendre le rôle d'enseignant comme acteur social et politique ;
2. S'éveiller à la citoyenneté en démocratie et à ses pratiques ;
3. S'éveiller aux enjeux de la laïcité et du pluralisme

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Idem	100 %	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve orale unique devant les trois professeurs de l'UE. Des productions écrites devront être fournies en amont afin de prévoir la défense orale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel, en ce compris la culture scolaire.

Précisions : Ce qu'est la culture (celle de l'école, des familles ...)

S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective.

Précisions : Définition de ce qu'est la culture et les arts Organisation et exploitation de sorties culturelles

Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA.

Précisions : Le Peca : quoi, qui, comment, pourquoi ? Identification de pratiques enseignantes par rapport au PECA et analyse d'une intervention culturelle et artistique mise en place au sein de l'école de stage

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle ;
- Observer les pratiques culturelles de l'école ; la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Les livres 1e et 2e du Code de l'Enseignement fondamental et secondaire (septembre 2020) Fascicule Enseigner pour WBE
Le Pacte de l'Excellence Les nouveaux référentiels du tronc commun Présentation générale des référentiels du TC Le site enseignement.be => les cinq axes stratégiques du PEE

Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur (les 5 composantes du métier d'enseignant)

ART 5 décret FIE Les compétences

Le référentiel de compétences de l'enseignant

Paquay, L. Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? (6 axes du métier d'enseignant)

Enseigner pour Wallonie Bruxelles Enseignement. Un guide édité par la Direction générale du pilotage et des affaires pédagogiques (septembre 2022).

Décret relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination (cfwb.be).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste.

Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique.

Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement.

Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'explicitier les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- 1) Cadre juridico-politique :
 - Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
 - Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).
 - Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste

- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ○ Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans le cadre du cours enseignant acteur institutionnel qui englobe le cadre légal du métier (12h), les sujets abordés seront :

- l'organisation du système scolaire en FWB (la structuration des différents niveaux, les réseaux d'enseignement, les objectifs généraux de l'enseignement obligatoire, les sections, la notion de PO, etc.) ;
- la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et les changements induits ;
- les rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative ;
- les cinq composantes du métier d'enseignant ;
- les prescrits légaux régissant le métier d'enseignant (décrets, circulaires, référentiels, programmes) et leurs implications pédagogiques (tels que le décret Missions remplacé par le Code et le décret inscription) et l'implémentation du Pacte pour un enseignement d'Excellence, le redoublement scolaire et les inégalités que produit l'école aujourd'hui qui justifient les réformes) ;
- les 4 axes de formation du praticien réflexif.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable:

- De démontrer la maîtrise des différents concepts et repères d'analyse.
- D'utiliser ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.
- Constituer un portfolio qui démontre une réflexion (basée sur des textes de référence) quant à sa construction identitaire enseignante naissante

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Les livres 1e et 2e du Code de l'Enseignement fondamental et secondaire (septembre 2020)

Le Pacte de l'Excellence

La présentation générale des référentiels du TC

Les nouveaux référentiels du tronc commun

Le site enseignement.be => les cinq axes stratégiques du PEE

Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur (les 5 composantes du métier).

Le référentiel de compétences de l'enseignant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Comprendre les mécanismes neurologiques généraux de l'Être humain.
- Comprendre les mécanismes du développement humain sur le plan cognitif de la naissance à 16 ans.
- Intégrer les éléments théoriques permettant d'adapter l'enseignement, la gestion de classe et les supports aux caractéristiques cognitives, psychomotrice et sociales des élèves.
- Connaître et élargir le champ du vocabulaire spécifique de base au domaine de la psychologie.

Contenu de l'activité

- Les automatismes du cerveau humain et ses besoins psychologiques fondamentaux.
- Quelques notions d'histoire de la psychologie de l'enfant.
- Les 4 étapes du développement cognitif de la naissance à 16 ans.
- Les étapes du développement identitaire, social, affectif et moral de 0 à 16 ans.
- Les étapes du développement psychomoteur de 0 à 16 ans.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ● E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Bee, H. & Boyd, D. (2012). Psychologie du développement. Les âges de la vie. Québec : ERPI
- Florin, A. (2019). La psychologie du développement. Dunod, 2ème édition.
- Stassen Berger, K. (2015). Psychologie du développement. Bruxelles : De Boeck, 2ème édition
- Lacombe, J. (2020). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Bruxelles : De Boeck
- Cloutier, R. (2005). Psychologie de l'enfant
- <http://developpement.ccdmd.qc.ca/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen se déroulera individuellement, en classe, sur l'ordinateur personnel de l'étudiant(e).

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sensibilisation professionnelle	
Alias : SProf	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☞ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier les acteurs présents au sein de la communauté éducative, de nommer leurs rôles respectifs, et, dans le cadre d'un stage, d'établir une relation pédagogique avec une équipe éducative.
- Observer et rendre compte d'une pratique enseignante, qu'elle soit plus ou moins longue, en français ainsi qu'en FLE/FLA. Il s'agira d'isoler et d'analyser les éléments, en termes de gestes professionnels, qui favorisent l'apprentissage des élèves et qui contribuent à l'établissement d'un climat de classe propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie-pratique à travers l'observation de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement et processus d'apprentissage.
- Maîtrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SProf	100 %	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de cette UE reposera sur un rapport de stage dont les modalités seront explicitées dans le cadre des AFP qui l'encadrent. Il est important de noter que l'UE sera considérée comme échouée en cas de non-respect de la convention de stage. En cas de lacunes dans le contenu du rapport de stage, l'étudiant aura la possibilité de soumettre une nouvelle version en fin de Q2, mais aussi lors de la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Sensibilisation professionnelle	
Alias : SProf	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce stage d'observation-sensibilisation se déroulera dans deux établissements distincts :

- **D'une part, dans une école d'enseignement secondaire du réseau officiel**
 - L'étudiant observera 12 heures de cours de français dans deux classes du premier degré. Cette expérience permettra d'analyser les méthodes d'enseignement utilisées, les interactions entre l'enseignant et les élèves, ainsi que les dynamiques de groupe au sein de la classe.
- **D'autre part, dans un organisme de formation dispensant des cours de FLE**
 - Le futur enseignant observera également 10 heures de cours de FLE dispensés dans une ASBL, par exemple. Cette partie du stage offrira l'occasion d'explorer les particularités de l'enseignement du français à un public non francophone, d'examiner les approches didactiques adaptées à l'apprentissage d'une langue seconde, et de s'interroger sur les défis spécifiques rencontrés par les apprenants en FLE.

Au cours de ce stage, le futur enseignant sera amené à :

- **Adopter un regard professionnel** : observer les apprenants de manière critique, en prenant note de leurs comportements, de leurs interactions et de leurs besoins spécifiques. Cette observation devrait permettre de mieux comprendre la diversité des profils d'apprentissage et les facteurs qui influencent la motivation et l'engagement des élèves.
- **Analyser les pratiques pédagogiques** : évaluer les stratégies d'enseignement mises en œuvre par les enseignants dans les deux contextes. Il sera important d'identifier les méthodes efficaces et les zones d'amélioration, ainsi que de réfléchir sur l'impact des choix pédagogiques sur les résultats des apprenants.
- **Comprendre l'organisation scolaire** : observer et analyser l'organisation générale de chaque établissement scolaire, y compris l'infrastructure, le climat scolaire, et le rôle de chaque acteur dans la communauté éducative. Cette compréhension est essentielle pour envisager les dynamiques institutionnelles qui soutiennent ou entravent l'apprentissage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le cadre de ce stage d'observation-sensibilisation, plusieurs objectifs sont à atteindre pour permettre au futur enseignant de développer une compréhension approfondie de la profession.

Tout d'abord, l'étudiant devra rechercher et établir un contact avec deux structures d'accueil afin de solliciter un stage. Cette démarche impliquera non seulement de trouver deux lieux d'accueil, mais aussi d'établir une relation pédagogique positive avec ses maîtres de stage et l'équipe éducative.

Ensuite, l'étudiant sera amené à observer une pratique enseignante dans les deux disciplines d'enseignement pour lesquelles il se forme. L'objectif de cette observation sera d'isoler et d'analyser les éléments qui favorisent l'apprentissage des élèves, ainsi que d'examiner les stratégies mises en place pour créer un climat de classe propice à l'enseignement. L'étudiant devra questionner les pratiques observées, en se concentrant sur les interactions entre enseignants et élèves, les méthodes pédagogiques utilisées, et les dynamiques de groupe qui influencent l'engagement des apprenants.

Pour rendre compte de ses observations, l'étudiant utilisera des outils d'observation conçus pour recueillir des données de manière objective et précise. Ces outils permettront d'évaluer l'efficacité des pratiques d'enseignement sur l'apprentissage des élèves, tout en mettant en évidence les conditions nécessaires à cette efficacité.

Par ailleurs, ce stage constituera également une opportunité pour amorcer la définition des contours de son identité professionnelle. L'étudiant devra réfléchir à sa vision du métier d'enseignant, en considérant les valeurs, les compétences, et les attitudes qui lui semblent essentielles dans cette profession.

Enfin, il est crucial que l'étudiant manifeste, tout au long de son stage, les attitudes professionnelles requises. Cela inclut la ponctualité, la rigueur, l'organisation du travail, l'esprit critique, l'initiative et la capacité à collaborer avec les membres de l'équipe éducative. Ces qualités sont indispensables pour s'intégrer efficacement dans le milieu scolaire et contribuer de manière positive au processus éducatif.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Sources bibliographiques principales

Le Guide des stages de la section

La convention de stage du Département pédagogique de la HECh

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : <http://www.enseignement.be>
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : <https://www.w-b-e.be>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Sensibilisation professionnelle	
Alias : SProf	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle, organisés dans le cadre de l'UE **Sensibilisation professionnelle**, encadrent le premier stage d'observation du futur enseignant en le préparant et en exploitant les expériences vécues lors de ce stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Identifier les acteurs de la communauté éducative** et analyser leur interdépendance, en soulignant leurs rôles respectifs et la manière dont ils interagissent dans le cadre du bon fonctionnement de l'établissement scolaire.
- **Se renseigner sur les procédures de prise de contact avec un établissement scolaire** en vue de l'obtention d'un stage, et initier les démarches nécessaires pour l'organisation du stage.
- **Maitriser et utiliser à bon escient les outils d'observation** lors de pratiques enseignantes en français et en FLE/FLA, afin de mener une analyse approfondie des méthodes d'enseignement et des dynamiques de classe.
- **Rendre compte des observations pédagogiques et didactiques** effectuées, en les questionnant de manière critique et en réfléchissant à leur impact sur l'apprentissage des élèves.
- **Commencer à définir les contours de son identité professionnelle**, en amorçant une réflexion sur sa vision du métier d'enseignant et sur la manière dont cette expérience influence cette vision.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Bocquillon, M., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2018). *Guide pour analyser des pratiques de classe* (3e éd.). Document disponible sur https://web.umons.ac.be/app/uploads/sites/103/2023/03/WP07_2018_Bocquillon-Guide-pour-analyser-les-pratiques-de-classe.pdf

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2017). *Guide pratique Parents-Écoles : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Comprendre l'histoire des doctrines éducationnelles qui nous ont amenés au paradigme de l'éducation actuel.
- Comprendre et connaître les différents courants pédagogiques qui composent les piliers de l'apprentissage prescrit par les neurosciences : l'attention, le retour d'information, l'engagement actif et la consolidation.
- De construire des leçons tenants compte du fonctionnement neurologique des élèves et des styles et modalités d'enseignement requises pour atteindre des objectifs d'apprentissage.

Contenu de l'activité

- La ligne du temps des doctrines éducationnelles d'Aristote à l'époque contemporaine.
- La dynamique motivationnelle
- Les styles d'enseignement
- Le béhaviorisme
- Le constructivisme et socioconstructivisme
- Le fonctionnement de la mémoire
- Le transfert des apprentissages
- Les conditions d'efficacité d'un apprentissage
- Les 4 piliers de l'apprentissage

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Astolfi, J-P. (2011). L'erreur, un outil pour enseigner. Paris : ESF.
- Bourgeois E. & Chapelle G. (2006). Apprendre et faire apprendre. Paris : PUF.
- Gauthier C., Bissonnette S. & Richard M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. Québec : ERPI.
- Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.
- Raynal, F., & Rieunier, A. (2014). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Paris : E.S.F.
- Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : de Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'examen se déroulera individuellement, en classe, sur l'ordinateur personnel de l'étudiant(e).

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLFL3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 84 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Didactique du Français
- [Activité 4](#) : Technopédagogie
- [Activité 5](#) : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour autant que la convention de stage soit respectée, un rapport de stage réflexif sera à défendre oralement et sera évalué collégalement. Le futur enseignant fera la preuve des compétences spécifiques suivantes :

- préparer et enseigner une activité pédagogique dans les deux disciplines d'enseignement,
- analyser ses pratiques de stage de manière réflexive, à la lumière des apports des différentes AA de l'UE,
- rendre compte du travail de préparation et de l'ensemble des analyses,
- utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation l'évolution de ces référentiels ; communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;
- Articulation théorie - pratique travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ; méthodologies d'enseignement, processus d'apprentissage, didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés, gestion de groupes d'apprenants ; maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-1	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les consignes précises de l'évaluation de l'AIP-1 seront données par les titulaires des AA.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "Stage d'observation participante (1 semaine)" de l'UE AIP-1 constitue une véritable immersion dans le métier d'enseignant pour les étudiants. Ce stage se déroule à la fois dans des classes de français du premier degré de l'enseignement secondaire et dans des classes de FLE, leur offrant ainsi une vision riche et variée de l'enseignement du français, tant auprès d'apprenants francophones que non-francophones.

Le stage comprend 10 heures d'observation en français et 8 heures en FLE, permettant aux étudiants d'analyser les pratiques pédagogiques, la gestion de classe, et les stratégies d'enseignement adaptées à des contextes variés. En complément de ces observations, les étudiants devront prendre en charge l'enseignement de deux séances de 50 minutes en français dans la même classe que celle observée lors du premier stage, ainsi que deux heures d'enseignement en FLE.

Cette prise en charge des groupes-classes permet à l'étudiant de mettre en pratique les compétences pédagogiques et didactiques développées lors des AFP, tout en intégrant les apports théoriques et méthodologiques acquis au cours de cette première année de formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Observer une pratique enseignante en contexte réel** : lors du stage, l'étudiant devra être attentif aux pratiques pédagogiques et didactiques déployées par les enseignants, ainsi qu'aux dynamiques de classe et aux interactions entre les élèves et le professeur.
- **Établir une relation pédagogique avec l'équipe éducative** : l'étudiant sera amené à s'intégrer dans l'équipe pédagogique en nouant des relations professionnelles harmonieuses, en collaborant activement avec ses maîtres de stage et en respectant les pratiques institutionnelles de l'établissement.
- **Initier et maintenir une relation éducative positive avec les élèves** : l'étudiant devra développer des interactions constructives avec les élèves, en favorisant un climat de classe bienveillant et propice à l'apprentissage. Il devra également apprendre à gérer les comportements et les dynamiques de groupe de manière adéquate.
- **Mettre en pratique les séquences d'apprentissage conçues en amont** : l'étudiant appliquera, dans un cadre réel, les séquences pédagogiques qu'il aura élaborées lors des AFP, en intégrant les méthodologies vues durant sa formation. Ces mises en pratique permettront de tester et d'ajuster les stratégies d'enseignement en fonction des réalités de la classe.
- **Adopter une posture réflexive** : l'étudiant devra analyser de manière critique ses pratiques pédagogiques et ses préparations d'enseignement. Cette réflexion pourra se faire aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, et visera à ajuster et améliorer sa pratique professionnelle au fil du stage.
- **Tester sa motivation par rapport aux exigences du métier** : ce stage constituera une première confrontation avec les réalités du métier d'enseignant. Il permettra à l'étudiant de prendre la mesure des exigences et des défis de la profession, tout en évaluant son engagement et son attrait pour la carrière d'enseignant.
- **Assumer les responsabilités professionnelles** : l'étudiant devra prendre en charge des responsabilités vis-à-vis de l'apprentissage des élèves et de la collaboration avec son maître de stage. Il sera également tenu de s'impliquer activement dans la préparation et le suivi des leçons, en prenant en compte les attentes pédagogiques de la HÉ et des maîtres de stage.
- **Manifester les attitudes professionnelles requises** : l'étudiant devra démontrer, au quotidien, des compétences telles que la ponctualité, la rigueur, la créativité, l'organisation dans son travail, ainsi que l'esprit critique et d'initiative. Une attitude collaborative et respectueuse envers l'équipe éducative et les élèves est également essentielle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.
- Les règlements d'ordre intérieur des établissements d'accueil.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="radio"/> Travaux en autonomie | <input type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| ● Autre : stages | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'évaluation de cette UE reposera principalement sur la réalisation d'un rapport de stage.

Dans ce dernier, l'étudiant devra rendre compte de sa première expérience concrète du métier d'enseignant, en décrivant de manière détaillée les activités réalisées durant le stage, les contextes d'enseignement observés et les interactions vécues avec les élèves et l'équipe éducative.

L'étudiant mènera également une analyse réflexive approfondie de sa pratique professionnelle. Cette réflexion permettra d'identifier les points positifs et les aspects à améliorer de son enseignement, ainsi que les défis rencontrés tout au long de cette expérience. En se basant sur ses observations et ses ressentis, l'étudiant proposera des pistes de régulation et d'amélioration de sa pratique. Cette démarche réflexive est cruciale pour le développement de son identité professionnelle et pour renforcer sa capacité à adapter ses méthodes d'enseignement en fonction des besoins des élèves et des exigences du milieu éducatif.

Ainsi, le rapport de stage sera non seulement une synthèse de l'expérience vécue, mais aussi un outil de développement personnel et professionnel, visant à encourager une approche critique de son enseignement.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Ateliers de formation professionnelle (AFP) de l'UE AIP-1 permet d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français/FLE doit assumer au quotidien. Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de courtes séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels d'une part, et dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline, d'autre part. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective du stage d'observation participante ; elles seront testées en classe de manière à ce que l'étudiant y pose un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et/ou programmes d'enseignement en vigueur pour le 1e et le 2e degrés de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Tenir compte des caractéristiques pédagogiques et didactiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français/FLE dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement.
- Construire des activités d'enseignement-apprentissage (élaborer leur déroulement méthodologique et les supports d'enseignement) en français/FLE qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français/FLE
- Utiliser les manuels scolaires en français et des ressources didactiques dans la perspective de construire des situations d'enseignement- apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Gérer, en contexte de micro enseignement, des situations d'enseignement et les réguler.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.
- Les publications du Centre d'Auto-Formation dont les Fiches outils relatives aux savoirs langagiers (volume 1), une publication éditée par le CAF Huy Tihange (2012 – 1e édition).
- Des manuels scolaires pour la discipline Français publiés notamment aux éditions Plantyn et Van In.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les productions de séquences d'enseignement demandées dans le cadre des AFP font l'objet d'une évaluation d'abord formative puis sommative. Elles sont ensuite intégrées pour certaines et en partie dans un rapport de stage demandé pour l'évaluation intégrée de l'UE. Par ailleurs, la participation aux AFP est obligatoire.

Conformément au point 9.5. (Évaluations - Travail de fin d'études et stages) du Règlement Général des Études et des Jurys (RGEJ) : « Lorsque le nombre et/ou la durée des absences compromettent l'aptitude à effectuer une activité d'intégration professionnelle, le Directeur de Département peut décider du refus d'accès à l'activité et d'inscription à l'épreuve. » Plus globalement, ce même Règlement Général précise aussi, au point 7.3.1 (Présence aux cours - Dispositions communes), que « L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'apprentissage et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite ». Dans ce sens, n'est admis à réaliser les stages que l'étudiant fréquentant effectivement les Ateliers de Formation Professionnelle (AFP).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Didactique du Français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base des propositions méthodologiques soumises par les enseignants de l'UE français dans leurs cours disciplinaires (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse) et par les maîtres de stage, les étudiants et étudiantes seront amenés à découvrir, critiquer, construire et adapter des dispositifs didactiques spécifiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Opérer une lecture croisée des programmes et référentiels de français (et Langues anciennes) ;
- Développer une approche critique des manuels et autres supports didactiques existants ;
- Développer une démarche de recherche dans la constitution de premières parties de leçons en mobilisant les savoirs, savoir-faire et compétences abordés dans le cours de français ;
- Mettre en pratique, de manière originale et transversale, les pistes de transposition didactique proposées dans le cadre des cours de français ;
- Animer et expérimenter des dispositifs de leçons originaux.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Revue contemporaine de didactique du français: Enjeux, Repères, Tactique, etc.

Publications d'actes de colloque récents (Didactifem).

Divers manuels de français abordés en cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence aux ateliers de didactique est obligatoire. Une implication de chacun est attendue dans le cadre des travaux demandés.

Une prise de notes active est indispensable.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires /

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne /

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaître les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaître les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maîtriser la structure hiérarchique d'un texte /

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel

Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur /

Maîtriser la configuration de la saisie au clavier

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet

Réagir en cas d'oubli de mot de passe

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer. L'élève sera capable de :

- Comprendre l'environnement numérique et ses outils.
- Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.
- Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. . - Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.
- Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.
- Trouver une information et en vérifier la source.
- Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage. - Communiquer par mail.
- Publier une information sur le web.
- Utiliser les moteurs de recherche de différents types.

- Comprendre l'impact écologique du numérique.
- Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens

European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les étudiants devront valider le parcours « Compétences de base » sur le programme PIX au terme du Q2 ou de la seconde session selon un échéancier qui sera prescrit et communiqué par l'enseignant.

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront valider leur parcours « Compétences de base » sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'A.A. Techniques de communication orale propose à l'étudiant de revoir les bases d'une production orale pertinente et efficace, d'un point de vue fonctionnel (gestion du corps et de l'appareil phonatoire) et d'un point de vue communicationnel (analyse de la situation, enjeux, réponses). Le cours permet à l'étudiant de s'exercer, de s'exprimer dans différentes situations de communication tout en privilégiant celle de l'enseignement-apprentissage au sein d'une classe. Comment organiser sa parole et gérer son corps ? Comment rendre audible et compréhensible son discours ? Quels sont les paramètres qui rendent opportune cette prise de parole ? Comment peut-on la moduler pour renforcer son message ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Envisager toutes les composantes d'une prise de parole : analyse de la situation de communication, langage verbal et langage non verbal.
- Différencier tous les éléments que compte l'appareil phonatoire et conscientiser ses effets.
- Rendre sa parole audible et compréhensible : travail de l'articulation, du volume et du ton de la voix, de l'intonation et du débit.
- Structurer, organiser sa prise de parole.
- S'exercer avec la langue et les textes : jeux de langue, exercices scéniques, exercices d'improvisation, exercices de lectures intonatives, exercices de jeux de rôle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Lavédrine, Cl. (2021). Comment enseigner l'oral aux élèves. De Boeck. + Bibliographie distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Une présence et une participation active sont nécessaires à la réussite du cours.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2	
Alias : AIP-2	Crédit(s) : 10 ECTS	Acronyme info : PLFL3201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 120 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 2](#) : Didactique du Français
- [Activité 3](#) : Didactique du FLE et du FLA
- [Activité 4](#) : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

☯ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Dans le cadre d'une évaluation intégrée, le futur enseignant sera en mesure de montrer l'évolution de ses compétences professionnelles, y compris son identité professionnelle, en concevant et en analysant deux activités d'enseignement distinctes : l'une en français et l'autre en FLE. Il devra rédiger une analyse réflexive justifiant la pertinence de ses propositions, et mettre en lumière les compétences développées. Cette démarche visera à démontrer sa maîtrise des concepts didactiques, tout en structurant clairement son propos et en utilisant une terminologie appropriée.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- Processus d'apprentissage
- Didactique des disciplines
- Travail collaboratif

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-2	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les consignes relatives à l'épreuve intégrée, qui constitue l'évaluation de l'UE, seront fournies lors des différentes activités d'apprentissage (AA) de l'UE. La possibilité de représenter l'épreuve lors de la seconde session dépend de la participation à l'intégralité des AFP et de la présentation du travail de technopédagogie.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle visent à ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situation, issues des réalités du terrain, ainsi que des projets, seront proposés aux étudiants et co-animés par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques et de les préparer à leurs stages actifs. Les AFP incluent également des moments d'analyse des pratiques, tant collectifs qu'individuels, permettant ainsi aux étudiants de faire évoluer leur identité professionnelle et d'améliorer l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- **Rédiger la planification** d'une séquence d'enseignement complète, logique et structurée, en tenant compte des prescriptions légales de la FWB (décrets, socles, programmes) pour les disciplines français et FLE.
- **Préparer des situations d'enseignement et d'évaluation** des compétences appropriées, en regard des programmes d'enseignement, ainsi que des modèles et contenus disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques spécifiques à la discipline du français et du FLE.
- **Proposer des améliorations** à ses pratiques dans ses préparations et réflexions écrites, sur la base des retours formatifs reçus et/ou d'une analyse de ses pratiques.
- **Définir les contours de son identité professionnelle** en tant qu'enseignant du français et du FLE.
- **Écrire dans un français impeccable** tout type de production et s'exprimer oralement de manière claire, compréhensible et adéquate selon la situation de communication.
- **Mobiliser de manière transversale** les acquis d'apprentissage développés dans les autres cours de son cursus.
- **S'engager dans des projets pédagogiques** et assumer la responsabilité de les mener à bien.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : <http://www.enseignement.be>
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : <https://www.w-b-e.be>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Didactique du Français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Didactique du Français a, en Bac 2, une double finalité. Tout d'abord il s'agira de maîtriser le transfert des savoirs dits savants en savoirs à enseigner. Ensuite, les visées plus spécifiques du parler et de l'écouter seront envisagées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Choisir les outils adéquats en vue de construire une séquence de cours sur une matière précise ;
- Analyser cette matière en vue d'en faire un objet d'apprentissage ;
- Transposer cette matière pour le public cible (adéquation des savoirs et des méthodes) ;
- Comprendre les spécificités des visées et compétences parler et écouter ;
- Construire une séquence de cours dont l'objectif principal est la maîtrise des stratégies d'écoute et/ou de parole.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Différents articles issus essentiellement des revues :

- *Repères, Recherche en didactique du français langue maternelle.* <https://journals.openedition.org/reperes/>
- *Pratiques, linguistique, littérature, didactique.* <https://journals.openedition.org/pratiques/>
- *Le français aujourd'hui*, Armand Collin.

Une bibliographie complète sera transmise au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Didactique du FLE et du FLA	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette AA est à envisager en lien étroit avec l'UE Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation et consistera, entre autres à partir des contenus envisagés dans cette UE, à critiquer et/ou construire des dispositifs d'enseignement / apprentissage adaptés aux publics-cibles, en fonction d'objectifs définis.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Critiquer les méthodes et/ou outils présentés dans l'UE Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation.
- Adapter ces méthodes et/ou outils à un public prédéfini.
- Construire des dispositifs pédagogiques en fonction d'un public prédéfini.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Les supports exploités dans l'UE « FLE/FLA-2 »

Sources bibliographiques principales

- CECRL (2021 – volume complémentaire)
 CHAUVET, A. (2008). *Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre Européen commun*, Paris : CLE International.
 COURTILLON, J. (2003). *Élaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette.
 DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.
 WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Rencontres et échanges avec des professionnels de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sélectionner, créer et gérer des ressources

- Le modèle SAMR pour intégrer le numérique dans la pédagogie
- Les acteurs de la formation en ligne des enseignants
- Les acteurs institutionnels du numérique éducatif dans le 2nd degré
- Les eRUN, acteurs du numérique éducatif
- Les lieux d'échange en ligne entre professionnels
- Les référents numériques pour le second degré
- Suivre les avancées de la recherche sur le numérique éducatif
- Les Travaux académiques mutualisés (TraAM)
- Comprendre et utiliser les moteurs de recherche et AI (chatGPT, ...)

Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

- Construire un dispositif de formation continu axé sur les 4 piliers de l'apprentissage :
- L'attention : question d'autonomie et d'ergonomie
- L'engagement actif : outils d'évaluation formative continue à correction automatique (Forms, Wooflash, Quizlet,...) + gestion des travaux en groupe (Excel et graphiques)
- Le retour d'information : communication prof-élève de manière individualisée.
- La consolidation et la remédiation : les outils de drill en ligne et le suivi de la progression des élèves.
- Outil de conception : ABC Learning Design
- Différencier l'enseignement "par" le numérique et "au" numérique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Construction d'un dispositif de formation hybride reposant sur les 4 piliers d'apprentissage

- Sélectionner, créer et gérer des ressources
- Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement apprentissage

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Sites internet

Sources bibliographiques principales

- Develay, M. (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. ESF.
- Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*. PUF.
- Bruner, J. (1997). *L'éducation, entrée dans la culture : Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*. Retz. (Édition américaine originale : *The Culture of Education*. Harvard University Press, 1996).
- Doise, W., & Mugny, G. (1981). *Le développement social de l'intelligence*. InterEditions.
- Linard, M. (2001). Concevoir des environnements pour apprendre : l'activité humaine, cadre organisateur de l'interactivité technique. Dans E. Delozanne & P. Jacoboni (Eds.), *Interaction homme-machine pour la formation et l'apprentissage humain* (Vol. 8, pp. 211-238). Sciences et techniques éducatives.
- Vygotski, L. S. (1985). *Pensée et langage* (Traduction française). Éditions Sociales. (Original publié en 1934 ; réédition : La Dispute, 1997).
- Reboul, O. (1980). *Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement*. Presses Universitaires de France.
- Houssaye, J. (2000). *Le triangle pédagogique : Théorie et pratiques de l'éducation scolaire* (3e éd.). Peter Lang.
- Meirieu, P. (2013). *Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés*. ESF Éditeur.
- Lieury, A. (2015). *35 notions de psychologie cognitive*. Dunod.
- Crahay, M. (1999). *Psychologie de l'éducation*. PUF.

Vellas, E. (2008). Laboratoire LIFE, Université de Genève, FPSE. Enjeux pédagogiques, 10, novembre.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Espaces du Pôle THECHnop Liège

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Stages dans le 1^{er} degré du tronc commun et dans la section de transition	
Alias : Stage-2	Crédit(s) : 8 ECTS	Acronyme info : PLFL3202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Oui (Stage-3a & -3b)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Oui (UE FrAFP & UE FLEFLAAFP)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 96 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- **Activité 1** : Stage dans le 1^{er} degré commun (2 semaines - Q1)
- **Activité 2** : Stage dans le 1^{er} degré commun + 3^{ème} année de la section de transition (2 semaines - Q2)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal des stages pédagogiques de cette unité d'enseignement est de permettre aux futurs enseignants de concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage. Ces stages représentent ainsi une première expérience complète dans la gestion d'activités pédagogiques. Par ailleurs, ils offrent l'opportunité de s'impliquer dans diverses tâches collégiales liées au métier, telles que les conseils de classe, les réunions de parents et les formations continues.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation entre théorie et pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Exploration des méthodologies d'enseignement et des processus d'apprentissage.
- Maîtrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-2	100 %	Report

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Stages dans le 1 ^{er} degré du tronc commun et dans la section de transition	
Alias : Stage-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	A.A. : Stage dans le 1 ^{er} degré commun (2 semaines - Q1)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En deuxième année de formation, cette UE permettra aux étudiants de prendre en charge l'apprentissage du français :

- dans des classes d'enseignement secondaire, plus spécifiquement dans le premier degré commun ;
- dans des classes d'apprenants allophones (asbl, DASPA, Prom.Soc.)

Ils auront ainsi l'occasion de découvrir plus concrètement les diverses tâches liées au métier d'enseignant. Les principales missions du stage incluront la conception d'activités d'apprentissage, leur mise en œuvre dans un contexte authentique, ainsi qu'une réflexion sur les actions entreprises.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue du premier stage et pour les deux disciplines d'enseignement préparées, le futur enseignant sera en mesure de :

- Établir une relation pédagogique constructive avec ses maîtres de stage.
- Adopter une posture professionnelle appropriée vis-à-vis des différents acteurs de la communauté éducative.
- Élaborer des séquences d'enseignement en respectant les prescriptions légales (référentiels d'enseignement du tronc commun, programmes d'étude du réseau WBE, livres du Code de l'enseignement) ainsi que les ressources didactiques et pédagogiques acquises durant la formation.
- Conduire et gérer des séquences d'enseignement-apprentissage en tenant compte des divers paramètres : public-cible, objectifs visés, prérequis, attentes du maître de stage, projet d'établissement, etc.
- Gérer efficacement le groupe-classe.
- Démontrer une maîtrise approfondie des contenus enseignés, en particulier dans le cadre de leur transposition didactique.
- Faire preuve de maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Adopter une attitude réflexive sur sa pratique et ajuster ses actions en fonction des conseils et des remarques des professionnels encadrant le stage.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Stages dans le 1 ^{er} degré du tronc commun et dans la section de transition	
Alias : Stage-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	A.A. : Stage dans le 1 ^{er} degré commun + 3 ^{ème} année de la section de transition (2 semaines - Q2)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En deuxième année de formation, cette AA permettra aux étudiants de prendre en charge l'apprentissage du français :

- dans des classes d'enseignement secondaire, plus spécifiquement dans le deuxième degré ;
- dans des classes d'apprenants allophones (asbl, DASPA, Prom.Soc.)

Ils auront ainsi l'occasion de découvrir plus concrètement les diverses tâches liées au métier d'enseignant. Les principales missions du stage incluront la conception d'activités d'apprentissage, leur mise en œuvre dans un contexte authentique, ainsi qu'une réflexion sur les actions entreprises.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue du second stage et pour les deux disciplines d'enseignement préparées, le futur enseignant sera en mesure de :

- Établir une relation pédagogique constructive avec ses maîtres de stage.
- Adopter une posture professionnelle appropriée vis-à-vis des différents acteurs de la communauté éducative.
- Élaborer des séquences d'enseignement en respectant les prescriptions légales (référentiels d'enseignement du tronc commun, programmes d'étude du réseau WBE, livres du Code de l'enseignement) ainsi que les ressources didactiques et pédagogiques acquises durant la formation.
- Conduire et gérer des séquences d'enseignement-apprentissage en tenant compte des divers paramètres : public-cible, objectifs visés, prérequis, attentes du maître de stage, projet d'établissement, etc.
- Gérer efficacement le groupe-classe.
- Démontrer une maîtrise approfondie des contenus enseignés, en particulier dans le cadre de leur transposition didactique.
- Faire preuve de maîtrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Adopter une attitude réflexive sur sa pratique et ajuster ses actions en fonction des conseils et des remarques des professionnels encadrant le stage

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Maitrise de la langue orale et écrite dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	
Alias : ML-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3203	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Rédiger une critique littéraire (correction de la langue, registre soutenu) ;
- Rédiger un article de presse et une interview sur base de recherches personnelles ;
- Corriger tout type de texte tant au point de vue du fond que de la forme ;
- S'exprimer (langage verbal et non verbal) en adéquation avec la situation de communication.

Contenu de l'activité

Le cours vise à approfondir la maîtrise de la langue de l'étudiant(e) et à développer ses capacités de compréhension en lecture et ses capacités rédactionnelles / d'expression. À cette fin, seront envisagés les points suivants :

- Lecture, analyse et écriture de critiques littéraires.
- Exercices de renforcement de maîtrise de la langue écrite et orale.
- Lecture et écriture d'articles de presse.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Bescherelle (2018). *Mieux rédiger*, Paris : Hatier.

[Comment rédiger une critique littéraire: guide complet pour les étudiants | Scriptor Rédaction de mémoire](#)

[Ecrire un article de presse - myMaxicours](#)

DE CROIX S., DEZUTTER O. ET LEDUR D. (2000). *La note critique de lecture*, Paris : COROME.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	30 %	...	10 %	30 %	30 %	...	Report	30 %	10 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel (au Q1 et au Q2) n'est pas améliorable d'une session à l'autre. Il correspond au dépôt d'un travail écrit en session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-2	Crédit(s) : 14 ECTS	Acronyme info : PLFL3204	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 168 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Français : outils de la langue
- [Activité 2](#) : Français : littérature générale
- [Activité 3](#) : Français : littérature de jeunesse

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☉ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 **Les compétences du praticien réflexif :**

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les objectifs de cette UE visent à la progressive didactisation des différents aspects que revêt le cours de français dans le DI. Ils visent à approfondir notions initiées en B1 et à les articuler davantage avec le terrain et avec les préoccupations sociétales, les techniques, et propositions artistiques et culturelles du moment.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

...

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fr-2	...	20 %	20 %	20 %	40 %	...	Report	60 %	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le TA n'est pas améliorabile entre les deux sessions.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentiels : 64 h	A.A. : Français : outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans la poursuite de l'approche initiée en 1re année, mais vise à dépasser l'analyse de phrases pour aborder des outils spécifiques à la lecture et à l'écriture d'unités textuelles variées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Après un rappel des notions travaillées en 1re année, afin de développer des compétences en lecture et écriture de textes essentiellement à caractère informatif, les notions suivantes seront abordées dans une perspective didactique :

- cohérence et cohésion textuelle;
- progression thématique et rhématique d'un propos;
- système anaphorique et connecteurs logiques;
- système argumentatif.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (Grammaire méthodique du français...) | |

Sources bibliographiques principales

- Abeillé, Anne et Godard, Danièle (dir.), Grande Grammaire du Français, Arles, Actes Sud, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2021, 2 volumes, 2 628 pages.
- Berrendonier, Alain, Et si on remettait la grammaire au régime ?, Travaux neuchâtelois de linguistique, n° 37, 2002.
- Chartrand, Suzanne-G., Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe, Repères, n° 53, 2016.
- Chervel, André, Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle, Retz, 2006.
- Dumortier, Jean-Louis, Enseigner la grammaire autrement (3 parties), Vivre le français / Le français dans le mille, n° 256, 257, 258, 2018.
- Elalouf, Marie-Laure, La didactique de la grammaire dans 20 ans de la revue "Repères", in Repères, n°46, 2012, pp. 7-32.
- Hoedt, Arnaud et Piron, Jérôme, Le français n'existe pas, Paris, Le Robert, 2020.
- Klinkenberg, Jean-Marie, La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, coll. « Réflexions faites », 2015.
- Maingueneau Dominique, Aborder la linguistique, Paris, Seuil, « Essais Points », 2015.
- Van Raedmonck, Dan et Meinertzhagen, Lionel, Le sens grammatical. Théorie et terminologie grammaticales au service de la construction du sens linguistique, in Repères, n°49, 2014.

Une bibliographie détaillée sera transmise au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ○ Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ● Résolutions de problèmes | ● Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ○ Travaux en autonomie | ○ Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ● Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière sera évaluée en juin sous la forme d'une exploitation didactique approfondie d'un texte informatif. Un TA intervenant sous les 20 % du TA de l'UE est prévu.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 52 h	A.A. : Français : littérature générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe 1

Le roman constitue un formidable laboratoire accélérant la connaissance de l'humain, permettant d'accéder à une pluralité d'« être au monde » et de niveaux de conscience, inaccessibles en temps réel. Au détour des enjeux importants de *participation* et de *mise à distance* qui sous-tendent la problématique de la lecture littéraire en classe de français, ce sera ici la question du temps romanesque qui retiendra notre attention. Cette notion constituera le cadre du cours, lequel s'intéressera non seulement aux outils langagiers permettant la représentation du temps dans l'énonciation fictionnelle (vs factuelle), mais permettra également d'aborder l'anti-utopie, sous-genre transversal à différents types de discours, qui permet au lecteur de voyager dans des temps parallèles ou futurs fictionnels. Nous verrons par ce biais générique comment la fiction s'avère un puissant révélateur d'une époque.

Axe 2

Quels sont les modes de relation entre une image et un texte ? L'image permet-elle une meilleure compréhension du texte et, à l'inverse, les mots sont-ils capables de « dire » les images, sans les contraindre, sans les trahir, autrement dit, sans réduire la sphère spécifique du langage iconique à celle de la linguistique ? Dans le cadre de ce cours, nous explorerons diverses pistes didactiques en étudiant les stratégies de lecture spécifiques que permet l'image une fois associée au texte. Du texte à l'image, de l'image au texte, nous étudierons comment certaines pratiques participent de la création d'un imaginaire singulier.

Axe 3

Comment articuler grammaire et poésie ? Quelles pratiques de la langue instaurer en classe pour renouer avec le sens même de la créativité linguistique ? Quel est le rôle de la poésie en société ? Est-elle un genre élitiste ? Le slam est-il différent de la parole poétique ? Le cours de littérature générale interrogera sociologiquement la place d'un genre aux multiples facettes dans notre monde et dans la vie d'une classe. Des ateliers d'écriture et de prise de parole publique (auxquelles la présence et la participation active de chacun sera requise) jalonnent tout le deuxième quadrimestre. Occasion pour les étudiants de réfléchir à leurs représentations de la langue et de tester pratiquement une ressource didactique importante pour leur profession future.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Axe 1

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit critique quant à la question de la représentation du temps dans des œuvres de fiction ;
- d'élaborer une réflexion nourrie sur les pouvoirs de la littérature et de la fiction ;
- de se doter d'une culture historique quant à l'évolution de l'anti-utopie ;
- de repérer les différents indices temporels dans des énoncés fictionnels et factuels ;
- de nuancer la valeur de temps verbaux utilisés en divers contextes d'énonciation ;
- de mettre en œuvre des cercles de lecture transposables dans les classes du secondaire inférieur ;
- de défendre une position sur les enjeux d'un cours de français en société ;
- de composer un compte rendu critique (nourri des lectures effectuées durant l'année) d'une œuvre anti- utopique publiée en littérature de jeunesse.

Axe 2

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions de dénotation et de connotation dans le cadre d'analyse d'images ; envisager les différentes stratégies de lecture de l'image associée au texte.
- distinguer les différents modes rhétoriques du rapport texte-image ;
- produire une leçon où l'image constitue un auxiliaire de lecture.

Axes 3

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard neuf sur l'offre des institutions culturelles permettant la prise de parole publique ;

- d'envisager la richesse d'une collaboration avec institution culturelle et s'intégrer dans la réflexion de la Coupole "Culture-Enseignement" du Pacte d'Excellence de la FWB ;
- pratiquer la langue dans un esprit créatif et démocratique.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (notes prises au cours dans le cadre de cercles de lecture, articles scientifiques, extraits d'ouvrages de référence)

Sources bibliographiques principales

SHAEFFER (Jean-Marie), *Adieu à l'esthétique*, Paris, PUF, 2000.

SHAEFFER (Jean-Marie), *Art, création, fiction* (avec Nathalie Heinich), Dir, Paris, Éditions Jacqueline Chambon, 2004.

SHAEFFER (Jean-Marie), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Le Seuil, 1999.

JOUHAUD (Christian), *Les Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2020.

JOUBE (Vincent), *Pouvoirs de la fiction. Pourquoi aime-t-on les histoires*, Paris, Armand Collin, « La Lettre et l'idée », 2019.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Pour des raisons didactiques liées à la méthodologie des cercles de lecture visée au premier quadrimestre, une épreuve portant sur les lectures menées en classe sera organisée à l'oral en janvier. En cas d'échec, la matière devra être représentée en septembre. Une présence active aux cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 52 h	A.A. : Français : littérature de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de Littérature de jeunesse du bac 2 a pour objectif principal de rendre autonome l'étudiant·e, futur professeur·e, dans ses choix de titres à destination de ses élèves. Pour ce faire, le champ éditorial propre à la littérature de jeunesse sera envisagé : bref historique, tour d'horizon de quelques maisons d'édition, complexité des liens avec la littérature générale, etc. Les genres thématiques spécifiques à la littérature adolescente seront eux aussi étudiés. Cette littérature étant celle dédiée aux futur·e-s élèves des étudiant·e-s, les aspects d'appréhension didactique seront évidemment développés (lecture en réseau, carnet de lecture, etc.).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- se repérer dans le paysage éditorial jeunesse francophone ;
- lire efficacement des oeuvres jeunesse d'un·e même auteur·rice, et plus précisément de comprendre l'intérêt des lectures en réseaux ;
- analyser les caractéristiques thématiques d'oeuvres à destination des adolescent·e-s pour développer chez ceux et celles-ci des compétences en lecture et en écriture ;
- évaluer la pratique didactique du carnet de lecture.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (notes activement prises au cours)

Sources bibliographiques principales

Bazin, L. (2019). *La littérature young adult*, Paris, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « L'opportune ».

Beauvais, Cl. (2023). *Écrire comme une abeille, La littérature jeunesse de la lecture à l'écriture*. Paris : Gallimard.

Centi V., D'Anna V., D'Ozo B-O, Delbrassine D. (2022). *Comprendre la littérature de jeunesse*. Paris : L'École des loisirs.

Van der Linden Sophie. (2021). *Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes*, Paris : Gallimard Jeunesse.

MOOC « Il était une fois la littérature de jeunesse », Université de Liège, Haute École Charlemagne. Valérie Centi, Vincianne D'Anna, Daniel Delbrassine, Björn-Olav Dozo, 2023.

Une bibliographie complète sera distribuée au terme de chaque chapitre.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant·e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	
Alias : FLEFLA-2	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3205	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier la/les méthode(s) de lecture adaptée(s) au public-cible peu ou pas scolarisé et mettre en pratique une action pédagogique orientée par ce choix.
- Dégager les caractéristiques de la lecture en langue étrangère par rapport à la lecture en langue maternelle et proposer des démarches d'enseignement / apprentissage pertinentes en fonction du public-cible.
- Identifier les stratégies de lecture et les exploiter en fonction du public-cible.
- Analyser et critiquer les principes et outils didactiques concernant l'enseignement / apprentissage de l'écriture au sens large (du geste graphique à la production écrite) et les exploiter en fonction du public-cible.
- Évaluer la prestation d'un(e) apprenant(e) en fonction de l'axe de communication exercé (lire, écrire, parler, écouter, interagir), lui attribuer un niveau conforme au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) et le justifier.
- Différencier la didactique de la grammaire relevant du Français Langue Maternelle (FLM) et celle du Français langue Étrangère (FLE) ou du Français Langue d'Apprentissage (FLA) et adapter ses dispositifs d'enseignement/apprentissage en fonction du public-cible.

Contenu de l'activité

Les modules envisagés dans cette activité d'apprentissage sont les suivants :

- La lecture (perspective FLE et FLA)
- L'écriture (perspective FLE et FLA)
- L'évaluation
- La grammaire (perspective FLE et FLA)
- Exposés sur un thème culturel au choix (perspective interculturelle)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- CHISS, J.-L. (sous la direction de) (2021). *Le FLE et la Francophonie dans le monde*, Paris : Armand Colin.
- CORNAIRE, C. & RAYMOND, P. (1999) *La production écrite*. Paris : CLE International.
- CORNAIRE, C., GERMAIN, C. (1998). *Le point sur la lecture*, Paris : CLE International.
- DEFAYS, J.-M. (2018). *Enseigner le français langue étrangère et seconde*, Bruxelles : Mardaga.
- DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.
- DEHAENE, S. (sous la dir. de) (2011). *Apprendre à lire*, Paris : Odile Jacob.
- GERMAIN, C. & SEGUIN, H. (1998). *Le point sur la grammaire*. Paris : CLE International.
- NOEL-JOTHY, F., SAMPSONIS, B. (2006). *Certifications et outils d'évaluation*, Paris : Hachette Fle.

CTOR, R. & KACZMAREK, J. (2001). *Pour un apprentissage structuré de l'écriture*. Paris : Bordas.

PIERRET, N., LALLEMENT, B. (2015). *L'essentiel du CECR pour les langues*. Paris : Hachette.

RAFONI, J.-C. (2007). *Apprendre à lire en français langue seconde*, Paris : L'Harmattan.

TAGLIANTE, C. (2005). *L'évaluation et le Cadre européen commun*, Paris : CLE International.

TAGLIANTE, C. (2006). *La classe de langue*, Paris : CLE International.

WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.

Division des Politiques Linguistiques de Strasbourg. (2005). *Cadre européen commun de référence pour les langues (apprendre, enseigner, évaluer)*, Paris : Didier. (+ volume complémentaire 2021 en version numérique)

Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre européen commun. (2008). Paris : Alliance Française/CLE International.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLA-2	10 %	40 %	...	10 %	40 % (40 %)	...	Report	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Des évaluations portant sur la matière et des travaux de groupes sont organisés de manière régulière tout au long de l'année. Toute absence à une séance d'évaluation doit être justifiée par certificat médical (et sera reportée). La maîtrise de la langue fait partie intégrante de chaque évaluation.

L'examen écrit du Q1 est un partiel dispensatoire (réussite à 10/20). En cas d'échec, il est possible de le repasser durant la session de mai-juin.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

/

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Système éducatif	
Alias : SysEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3206	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :

- * de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
- * de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
- * de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
- * d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
- * de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
- * d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
- >> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
- >> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- Dias de projection
- E-Learning
- Ouvrage de référence
- Documents de travail
- Autres : (...)
- Portefeuille de lectures

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires

- * La partie « Politique de l'éducation » ne dispose pas de support officiel de cours en 2024-2025.
- * La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
- * Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
- * Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	...	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).

Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion. La partie (2) ne sera prise en compte qu'en cas de réussite à la partie (1). Les critères d'évaluation seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.

La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Méthodologie de l'enseignement	
Alias : Methodo-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3207	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Prenant appui sur les concepts théoriques des courants de la psychologie des apprentissages, cette unité d'enseignement aborde les modèles et dispositifs pédagogiques qui en découlent et permet au futur enseignant d'en envisager des applications concrètes dans les disciplines d'enseignement pour lesquelles il se forme.

Au terme de cette UE, le futur enseignant sera capable de

- Manifester sa compréhension fine des concepts et des processus qui sous-tendent l'apprentissage d'un individu (et plus particulièrement d'un élève) selon le courant behavioriste, cognitiviste et socio-constructiviste.
- Rendre compte avec précision des applications pédagogiques et méthodologiques qui découlent de ces courants et en justifier le choix ou l'usage dans un contexte d'enseignement donné ou en regard d'objectifs d'apprentissage poursuivis.
- Rendre compte avec précision des principes et des étapes de l'enseignement explicite et s'approprier ce modèle pour sa propre pratique pédagogique tant dans l'enseignement primaire que secondaire.
- Établir des liens entre les piliers de l'apprentissage (l'engagement actif, l'attention, le retour sur erreur, la consolidation) et les principes pédagogiques et méthodologiques qui sous-tendent les courants étudiés.

Contenu de l'activité

Les contenus développés dans cette unité d'enseignement porteront particulièrement sur les dispositifs et applications pédagogiques issus des courants behavioriste, cognitiviste et socio-constructivistes : la gestion des exercices et leur correction, la pédagogie de la maîtrise (et son postulat d'éducabilité), la rétroaction, l'enseignement des stratégies cognitives, métacognitives et de l'autorégulation affective, les travaux de groupe, les situations problèmes et tâche complexes, la démarche inductive et déductive, les méthodes d'enseignement socio-constructivisme et intructivonnites, le statut de l'erreur...

Le cours abordera aussi les principes d'un enseignement efficace et ceux propres à l'enseignement explicite dont les étapes seront présentées dans la perspective de leur application dans l'enseignement primaire et secondaire.

En ligne de fond de ce cours, le futur enseignant sera invité à se poser la question de l'efficacité de ces applications pédagogiques sur l'apprentissage des élèves, dans une perspective de transfert, en tenant compte notamment des recherches en sciences de l'éducation.

Pour rencontrer les objectifs poursuivis par cette UE, la méthodologie adoptée présentera des moments de cadrage théorique et des temps de réflexion individuelle et collective, ainsi que des activités de structuration visant la consolidation et la mise en exergue progressives des savoirs.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement. En B2, le niveau secondaire.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmasure, A., Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence*. Louvain la Neuve : De Boeck Supérieur.

Bourgeois, É. et Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.brgeo.2011.01>

Carette V. et Rey B. (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire : Didactique générale*. Bruxelles : Editions De Boeck

Crahay, M., & Dutrévis, M. (2015). *Psychologie des apprentissages scolaires*. De Boeck Supérieur.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*. Odile Jacob.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages*, Bruxelles : De Boeck.

Gauthier, C., & Bissonnette, S. (2024). *Enseignement explicite et données probantes. 40 stratégies pédagogiques efficaces pour gérer la classe et l'école*. Chenelière Education.

Hattie, J. (2017). *L'apprentissage visible pour les enseignants. Connaître son impact pour maximiser le rendement des élèves*. Presse de l'Université du Québec.

Vienneau, R. (2017). *Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques*. (3e éd.). Gaëtan Morin éditeur

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo 2	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un document de travail conçu par l'étudiant(e) sera rendu au professeur lors de la dernière séance de cours. L'examen oral s'appuiera en partie sur ce document.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Évaluation des apprentissages	
Alias : EApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3208	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE a pour objectifs de :

- **Interroger et déconstruire ses propres représentations** de l'évaluation pour en comprendre les fondements et les implications.
- **S'approprier les principaux concepts de la docimologie** pour enrichir sa compréhension des pratiques évaluatives.
- **Réfléchir aux problématiques éducatives** liées à l'évaluation des apprentissages afin de saisir les enjeux contemporains.
- **Identifier les exigences du cadre légal** relatif à l'évaluation des apprentissages en FWB pour garantir la conformité et l'équité.
- **Analyser et critiquer des situations d'évaluation** pour développer un regard critique et éclairé sur les pratiques actuelles.
- **Construire des outils d'évaluation** adaptés aux besoins pédagogiques pour améliorer la précision et la pertinence des évaluations.

Contenu de l'activité

Dans cette UE, nous plongerons dans des sujets essentiels pour un futur enseignant, notamment :

- **Les limites de l'évaluation traditionnelle** : pourquoi la note chiffrée peut parfois ne pas suffire et comment réinventer cette pratique.
- **Évaluation formative vs sommative** : décryptons ces deux approches pour comprendre comment elles peuvent se compléter et enrichir le processus éducatif.
- **Le feedback constructif** : découvrons comment un retour d'information bien conçu peut véritablement booster les performances et le développement des élèves.
- **Les biais d'évaluation** : identifions et comprenons les biais qui peuvent influencer les jugements des enseignants pour assurer une évaluation équitable.
- **L'évaluation comme outil de régulation** : apprenons comment utiliser l'évaluation pour affiner nos pratiques pédagogiques et soutenir les élèves tout au long de leur apprentissage.
- **Pratiques évaluatives innovantes** : explorons des méthodes alternatives à la notation traditionnelle, comme l'évaluation par compétences ou les portfolios.
- **Transparence et équité** : ciblons ensemble les stratégies pour garantir que chaque évaluation soit juste et transparente.
- **Impact sur la motivation** : analysons comment l'évaluation peut influencer positivement l'engagement et la motivation des élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

...

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Un Padlet

Sources bibliographiques principales

- Crahay, M. (2007). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* (3e éd.). De Boeck.
- Danhier, J., & Jacobs, D. (2017). *Aller au-delà de la ségrégation scolaire : Analyse des résultats à l'enquête PISA 2015 en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Fondation Roi Baudouin.
- De Vecchi, G. (2011). *Évaluer sans dévaluer*. Hachette.
- Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves : La gestion des apprentissages*. De Boeck.

Hirtt, N. (2014). *Pourquoi les systèmes éducatifs de Belgique et de France sont-ils les champions de l'inégalité sociale ? PISA 2012 sans fard et sans voile*. Service d'étude de l'APED.
Publications du mouvement sociopédagogique « Changements pour l'égalité ».

Goupil, G., & Lusignan, G. (2005). *Le portfolio au secondaire*. Éditions La Chenelière.

Cooper, D. (2011). *Repenser l'évaluation - Stratégies et outils pour améliorer l'apprentissage* Stratégies et outils pour améliorer l'apprentissage. Modulo.

Khuc, T., & Baesens, V. (2022). *Changer de regard sur l'évaluation*. Editions Averbode.

Une bibliographie plus complète sera donnée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : Sortie au Théâtre de Liège pour assister à la pièce « Kevin »
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	...	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation consistera en un travail écrit à remettre pour le **premier lundi de la session de janvier**. Les consignes détaillées seront fournies en cours. En cas d'échec, l'étudiant aura la possibilité d'améliorer ce travail pour la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examen, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	
Alias : GGTC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3209	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- le cadre théorique nécessaire à la prise en charge des groupes-classes lors des premiers stages pratiques.
- des outils pour gérer les dynamiques du groupe-classe dans un contexte relationnel bienveillant, condition essentielle à la gestion des apprentissages.

Contenu de l'activité

Au terme de cette UE, le futur enseignant sera capable de

- Définir la notion de groupe-classe en ce compris ses normes et les rôles de ses membres et d'identifier, au départ de cas concrets, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe.
- Proposer un contrat de cours (pour une des deux disciplines d'enseignement auxquelles il se forme) qui puisse rencontrer les besoins du groupe-classe.
- Définir le concept de discipline en classe et manifester sa compréhension de ses enjeux pour l'apprentissage des élèves.
- Identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes ou situations multiples d'indiscipline.
- Choisir parmi les stratégies préventives possibles de gestion de classe celles qui correspondent à la fois à ses traits de personnalité comme individu, aux éléments de son identité professionnelle en construction et en référence aux situations d'enseignement vécues et/ou observées.
- Identifier des stratégies réactives/correctives de gestion de classe et les appliquer à des cas concrets en justifiant la pertinence de ses choix.
- Recourir aux techniques de communication (message « je », communication assertive, méthode Gordon, écoute active...) comme moyen de gestion des relations au sein de la classe.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Archambault, J., Roch Chouinard, G. (2003). Vers une gestion éducative de la classe. G. Morin éditions.
- Bissonnette, Steve; Gauthier, Clermont et Castonguay, Mireille (2016). L'enseignement explicite des comportements : pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : Chenelière Éducation, coll. « Didactique ».
- Blin, J.F. (2004). Classes difficiles. Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires. Paris : Delagrave
- Pédagogie et formation.
- Chalvin, M.J. (1994). Prévenir conflit et violence. Baume les Dames : Nathan Pédagogie.
- Charles, C.M. (1997). La discipline en classe. Modèles, doctrines et conduites. Montréal : De Boeck Université.
- Légault, J.P. (2001). Gestion de la classe et discipline. Une compétence à construire. Québec : Editions Logiques.
- Marsollier, C. (2004). Créer une véritable relation pédagogique, Paris : Hachette éducation.
- Papillon, X. (2003). Gérer la classe, une compétence à développer. Lyon : Chronique Sociale.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	40 %	60 %	Report	60 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Travail annuel à rendre le jour de l'examen écrit. L'examen écrit se déroule individuellement, en classe, sur l'ordinateur personnel de l'étudiant(e).

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3210	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : David Scholpp (david.scholpp@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation critique des élèves aux médias
- [Activité 2](#) : Déontologie
- [Activité 3](#) : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques
- [Activité 4](#) : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif. L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif et des séminaires d'analyse des pratiques permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes. Dans chacun des axes, une attention constante est portée au genre.

D'autres notions transversales seront abordées comme :

- L'éducation aux médias ;
- L'EVRAS ;
- Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés).

Il s'agit enfin d'une sensibilisation théorique et pratique aux spécificités du français langue de scolarisation, ainsi qu'à celles de l'enseignement à des élèves allophones.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EEM	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement EEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrication de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une compréhension critique des médias : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.
- Enseigner l'utilisation éthique et responsable des médias : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.
- Favoriser l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B. Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) <https://www.clemi.fr/>
- Publications de CSEM (en ligne) <https://www.csem.be/>
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) <https://media-animation.be/>
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- PEIRON, D., *Copain du journalisme*, France, éd. Milan, 2024.
- Busquet, P., Pourquery, D., *S'informer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité*, France, Ed. Libro, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- *La participation active au cours d'Éducation critique aux médias est une condition de correction du travail annuel. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.*
- *En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours d'Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.*

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal - pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant

Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école maternelle et y apporter une réflexion critique opportune.

Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.

Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpellant les intervenants adéquats.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Supports vidéos

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e. s aux cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

À l'aide d'exemples concrets et de concepts et repères théoriques issus de la philosophie et des sciences humaines et sociales, le cours vise à explorer les notions d'identité et de culture. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste.

Seront analysées dans cette perspective les identités et les diversités socio-économique, sexuelle et de genre, religieuse et convictionnelle, ethno-culturelle, juridico-politique, linguistique, physique et psychique.

Seront ensuite analysées les inégalités et les discriminations et leur mécanisme de fonctionnement et de reproduction. Le cadre légal concernant ces problématiques sera approfondi ; la gestion politique et éducative de celles-ci sera explorée.

Les étudiants seront ainsi amenés à : 1. se décentrer et développer un regard critique sur les pratiques qui structurent la société et ses différentes institutions ; 2. investir des outils d'observation qui seront mobilisés dans le cadre du Stage socio-éducatif. Ils poursuivent de la sorte la construction de leur posture et identité professionnelles, nécessaire à la mise en œuvre des quatre missions fondamentales de l'école (Décret "Code").

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.
- Mobiliser ces outils et réflexions pour procéder à une observation de terrain (Stage socio-éducatif).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Littérature scientifique (extraits ou articles) : E. Dorlin, M. Garcia, V. Pirenne-Delforge, P. Tevanian, M. Martiniello & A. Rea, M. Foucault, P. Bourdieu, J.-P. Sartre, K. Marx, ...
- Enquêtes et recherches-actions dans le milieu scolaire (Unicef, Fondation Roi Baudouin, ...)
- Textes juridiques (ONU, UE, Belgique, FWB) et institutionnels de référence (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ...)
- Dossiers pédagogiques (Annoncer la couleur, CNCD-11.11.11, Unia, CIRÉ, FWB, Gender at Work, ...)
- Films et vidéos (expérience de J. Elliott, "Tomboy" (Céline Sciamma, 2011), "Je n'aime plus la mer" (Idriss Gabel, 2018), "L'École de l'Impossible" (Thierry Michel, 2021), ...)
- Essais (A. Maalouf, ...) et articles de presse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).

Il s'agira de permettre aux étudiants d'approcher concrètement « la diversité culturelle, la dimension du genre et les inégalités socio-économiques ».

Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations, d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 12h de stage minimum dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.

S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documents de stage

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'AA.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage	
Alias : CognApp	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLFL3211	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 18 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

- * **Connaître et comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
- * **Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
- * **Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
- * **Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment, "maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :

Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.

Deux lectures (**articles**) seront obligatoires. Les articles seront fournis lors des séances.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :

Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Didactique disciplinaire - Français	
Alias : DidaDis	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3212	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Jessica Penneman			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Analyser, critiquer et améliorer des dispositifs didactiques pour différents profils d'apprenants.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment,

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement (3a)
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)
- dans la perspective de créer un cadre relationnel bienveillant (3h)

Contenu de l'activité

Le cours intitulé « Didactique du français : dispositifs didactiques » aborde diverses questions épistémologiques et didactiques liées à la pratique de la lecture au début de l'enseignement secondaire. Plus précisément, le cours mettra l'accent sur l'analyse critique des outils et ressources didactiques mises à la disposition des enseignantes du français de la fin du primaire au début du secondaire. Quels sont les outils et les ressources disponibles et efficaces pour le développement des compétences des élèves ? Où les trouver ? Quels sont les objectifs didactiques et méthodologiques retenus par ces outils ? Quels sont les principes didactiques retenus dans les séquences didactiques ? Comment s'approprier ces outils et ces ressources et les adapter au contexte réel de ma classe ?

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :

Supports

Portefeuille de documents et d'articles de référence, bibliographie des outils didactiques et des ressources théoriques et diaporamas mis à disposition des étudiantes, en amont ou en aval de la séance, selon les cas.

Bibliographie et liste des outils didactiques retenus

Outils didactiques exploités dans le cadre du cours

CEBE, S. & GOIGOUX, R. (2009). *Lector & Lectrix. Apprendre à comprendre les textes narratifs*. Retz.

CEBE, S., GOIGOUX, R., PEREZ-BACQUÉ, M. & RAGUIDEAU, Ch. (2012). *Lector & Lectrix. Apprendre à comprendre les textes narratifs. Collège*. Retz.

DE CROIX, S., PENNEMAN, J. & WYNS, M. (2018). *Lirécrire pour apprendre. Comprendre les textes informatifs*. Presses universitaires de Louvain

TREMBLAY, TURGEON & GAGNON, Cercles d'auteurs et ateliers d'écriture : des dispositifs innovants pour un enseignement engagé de l'écriture au primaire, *Revue hybride de l'éducation*, 2020.

Ressources théoriques

BAUTIER, É., CRINON, J., DELARUE-BRETON, C. & MARIN, Br. (2012). « Les textes composites : des exigences de travail peu enseignées ? ». *Repères*, 45, 63-79.

BIANCO, M., & BRESSOUX, P. (2009). Effet-classe et effet-maître dans l'enseignement primaire : vers un enseignement efficace de la compréhension ? In X. Dumay & V. Dupriez (Éds.), *L'efficacité dans l'enseignement* (pp. 35-54). De Boeck.

BONNÉRY, St. (2015). *Supports pédagogiques et inégalités scolaires*. La Dispute.

BUCHETON, D. (2009). *L'agir enseignant?: des gestes professionnels ajustés*. Octares.

CÈBE, S., & GOIGOUX, R. (2007). Concevoir un instrument didactique pour améliorer l'enseignement de la compréhension de textes. *Repères*, 35, 185-208.

FAURE, M.-Fr. (2014). *Lire au collège. Savoir interpréter les textes et savoir en parler*. Presses universitaires de Rennes.

JAUBERT, M. (2016, mars). *Quelles pratiques enseignantes pour soutenir l'apprentissage continu de la lecture dans les disciplines scolaires ?* Communication présentée dans le cadre de la Conférence de consensus du Cnesco et de l'Institut français de l'Éducation intitulée "Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ?", Lyon. En ligne sur <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>

JAUBERT, M., & REBIÈRE, M. (2011). Positions énonciatives pour apprendre dans les différentes disciplines scolaires : une question pour la didactique du français ? *Pratiques*, 149-150, 112-128.

MARIN, B., CRINON, J., LEGROS, D. & AVEL, P. (2007). « Lire un texte documentaire scientifique : quels obstacles, quelles aides à la compréhension ? ». *Revue française de pédagogie*, 160, 119-131.

PENNEMAN, J. (2021). Retour sur une expérience visant à développer de nouvelles pratiques de lecture-écriture au début du secondaire : quelle pérennité trois ans plus tard ? *Repères*, 63.

PENNEMAN, J. & HAUZEUR, G. (2021). Différencier l'apprentissage de la lecture au début du secondaire : quels dispositifs et avec quels effets ? Le point de vue des enseignants. *Caractères*, 64, 14-30.

PENNEMAN, J., DE CROIX, S., DELLISSE, S., DUFAYS, J.-L., DUMAY, X., DUPRIEZ, V., GALAND, B. & WYNS, M. (2016). Outils didactiques et changement pédagogique : analyse longitudinale de l'appropriation de l'outil Lirécrire par des enseignants du secondaire. *Revue française de pédagogie*, 197, 79-98.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (Le cours repose sur plusieurs démarches complémentaires : des mises en situation (expérimentation d'activités et de démarches), des cas concrets (productions d'apprenants, documents didactiques, traces de séances de classe) constitueront notre « expérience » initiale ; des temps d'échange nous permettront d'évaluer la pertinence des dispositifs didactiques proposés et expérimentés ; des temps de synthèse seront proposés afin de structurer les découvertes et de les modéliser. L'unité d'enseignement étant répartie sur deux jours consécutifs, la présence au cours est vivement conseillée. La responsabilité de la présence lors des séances de cours relève de l'étudiant.e. Les éventuelles explications manquées ne pourront pas faire l'objet de cours individuels.)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DidaDis	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Chacune des deux sessions : évaluation écrite (questions ouvertes)

Informations complémentaires :

L'évaluation de cette UE repose sur un examen écrit permettant d'évaluer de manière certificative la maîtrise des compétences développées (analyse de séquences didactiques). Cette évaluation détermine la totalité de la note. Il est tenu compte de la capacité à s'exprimer à l'écrit avec correction, clarté, rigueur et structure.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours intitulé « Didactique du français : dispositifs didactiques » vise à permettre aux étudiants d'identifier les conditions d'enseignement propices à l'apprentissage. Plus précisément, ce cours vise à :

- disposer de références épistémologiques actuelles concernant l'enseignement-apprentissage du français, et plus précisément, la lecture et l'écriture au service de l'apprentissage dans les différentes disciplines de la 5P à la S3 ;
- découvrir les pratiques efficaces (validées par la recherche) en lecture-écriture pour les élèves et s'exercer à analyser les principes didactiques retenus dans les outils didactiques à destination des enseignantes ;
- construire des critères de choix de ressources et d'outils didactiques à destination des enseignantes visant le développement des compétences en lecture-écriture des élèves ;
- s'approprier des activités et des démarches qui aideront à élaborer des séquences d'apprentissage propres à motiver les élèves, à les engager dans les tâches de lecture-écriture et à les faire réfléchir sur leur activité (métacognition).

Le cours porte sur l'enseignement explicite des stratégies de lecture de textes narratifs et documentaires, et sur l'accompagnement de tous les élèves, y compris les plus fragiles, dans le développement de ces stratégies.

Les étudiantes seront familiarisées avec des démarches et des principes didactiques inspirés de plusieurs outils validés par la recherche, qui proposent un enseignement explicite et différencié des stratégies de lecture et d'écriture.

Ces outils ont la particularité de travailler sur différents genres de textes préconisés par le nouveau référentiel FRALA (2020), et de pouvoir être mis en œuvre auprès d'élèves issus de différents niveaux de scolarité.

À partir de l'expérimentation de quelques activités issues de ces outils, le cours comporte plusieurs ateliers complémentaires consacrés notamment à :

- découvrir et expliciter diverses stratégies de lecture efficaces pour comprendre un texte documentaire et sélectionner les informations essentielles

- construire une représentation mentale d'un texte et faire part de son raisonnement mental (métacognition)
- dans une démarche progressive et spiralaire, reformuler oralement un texte en vue de le résumer par écrit

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)